



# Grand débat public "Nantes, la Loire et nous"

## Atelier "Nantes, fluvio-maritime"

Après le débat... le débat continue.  
Le Conseil de développement apporte son propre regard pour nourrir un débat permanent sur la Loire.

---



*Contribution de l'association les Transbordés*  
Yves Lainé, Président – 10 août 2015  
laineyves@gmail.com

**Lettre ouverte à la Présidente de Nantes métropole**



Association Les Transbordés

Pour Nantes ville-port

[www.lestransbordés.org](http://www.lestransbordés.org)

Yves Lainé, président

**Madame Johanna Rolland**

Maire de Nantes,

Présidente de Nantes métropole

*Nantes, le 10 août 2015*

Objet : débat

« Nantes la Loire et nous »

Les franchissements

Madame la Présidente,

Début juin, le Grand débat sur la Loire s'est achevé. Démarré en octobre 2014, il aura duré 8 mois au cours desquels vous avez pu en suivre les différentes étapes via les procédures mises en place, et qui ont associé assez largement les forces vives de la Métropole.

Les échanges, tant sous forme de forums internet, de contributions, d'auditions, tables-rondes, cahiers d'acteurs, avis du Conseil citoyen et Journée citoyenne, relayés par la presse, furent très riches. Notre association y fut très active, notamment pour promouvoir ses deux projets : le nouveau Pont à transbordeur et le Port Jules Verne.

Les citoyens ayant parlé, il reste aux élus la délicate tâche de trier tout ce matériel, puis de décider.

L'association que je préside tient à vous remercier, Madame la Présidente et les élus de Nantes métropole, d'avoir mis en place cette consultation. Elle est le signe, pensons-nous, d'une nouvelle forme de gouvernance et de démocratie urbaine en une ville qui retrouve la conscience de son identité fluvio-maritime.

Pourtant, il apparaît encore que, notamment sur le thème des franchissements, des visions erronées ou des images inexactes subsistent. Nos explications n'ont donc pas toujours été suffisantes.

Je souhaite brièvement lister ci-après les sujets en cause :

- **Les secteurs concernés par les franchissements ne semblent pas partout suffisamment clairement identifiés ou explicités.** C'est bien clair pour nous tous - c'est le cas pour M. Chevalier - qu'ils sont au minimum au nombre de deux : l'aval (délestage du pont de Cheviré et circulations interurbaines NO-SO) et l'amont (Bras de la Madeleine/accès à l' Ile de Nantes). Nombreux sont ceux qui n'ont pas encore compris cela, et croient qu'un seul ouvrage pourrait suffire.
- **Pour beaucoup encore, le Pont à transbordeur est un ouvrage de capacité trop réduite** pour les véhicules. Réduite, c'est vrai (à peu près 50 % d'Anne de Bretagne en pointe), mais **suffisante pour sa destination.** Il n'est pas inutile de souligner que – si le projet inclut de modifier le pont Anne de Bretagne et intègre un service public performant (Chronobus ou tramway), sa capacité véhicules sera réduite et celle du transbordeur lui sera comparable.

Si le projet « Ile de Nantes » est de préserver à l'ouest un secteur urbain « apaisé », l'ouvrage « amont » ne saurait en aucune manière accueillir un transit nord-sud important sans encombrer indument l'Ile ; et un pont bas, seule solution efficace, serait de plus incompatible avec le retour d'une activité maritime ou fluviale qui fait consensus.

- **Une réflexion est trop souvent faite sur le « coût excessif »** du Pont à transbordeur. En fait, la partie dédiée au franchissement (nacelle et machinerie) ne serait pas plus chère qu'un pont classique ou levant (entre 30 et 40 M €). La vraie question devient donc la rentabilité – publique ou privée - de la partie « touristique » complémentaire (3800 m<sup>2</sup> dont 50 % couverts). Or, il apparaît que, comparée à un autre projet, l'arbre aux hérons, d'un montant comparable, le rendement est quadruple. Les études économiques concluent à l'équilibre financier de cette « rue aérienne » à partir de 350 000 visiteurs.
- **Est aussi invoqué par le seul rapport de la « journée citoyenne » le caractère « intermittent » de la nacelle** traversière. Le mot est inadapté : les mouvements du plateau ne sont pas intermittents, mais cadencés avec un départ toutes les 3 minutes de chaque rive et un temps de traversée inférieur à une minute, ce qui n'est pas toujours le cas sur un pont doté de feux. L'ouvrage véritablement « intermittent » à rupture aléatoire est, en fait, le pont levant ou basculant (levé imprévisible à la demande).
- Enfin, aucun rapport n'a encore suggéré ni évalué qu'un ouvrage aussi « plébiscité » par le débat aura fatalement un impact, une cohérence avec **l'image même de Nantes Métropole et la lisibilité de tous les symboles qu'il renferme** : Jules Verne, les activités industrielles, fluviales et maritimes, l'identité « estuarienne » et nautique de la ville, son attractivité, etc, et les meilleurs projets parmi ceux qui sont exposés dans les « cahiers d'acteurs ».

D'ici à la fin de l'année, votre responsabilité, en tant que présidente et première élue, consistera à discuter et choisir les meilleurs investissements pour Nantes métropole pour un projet porté par la dynamique « Nantes, la Loire et nous ».

Je tenais simplement à vous signifier que mon équipe et moi-même, dont l'architecte, nous tenons à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez encore avoir à poser quant à ce projet.

Je suis persuadé que le futur retiendra ce que nous avons fait – ou pas fait – cette année.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments nantais et dévoués.

Yves Lainé  
Président, Les Transbordés

543, rue de la Renaudière  
44300 NANTES  
[laineyves@gmail.com](mailto:laineyves@gmail.com)  
06.62.50.13.99 / + 02.51.13.47.67

PJ. Dépliants résumés des projets

Le même courrier est adressé à Mme la Présidente, aux Vice-présidents, Membres du Bureau, ainsi qu'à chaque membre du Conseil de Nantes métropole.

# La presse en parle...

**Un pont à transbordeur futuriste à Nantes?**  
Une nouvelle association, baptisée Les Transbordés, veut fédérer les Nantais autour d'un projet d'un pont à transbordeur inscrit dans la modernité.

**Transbordeur du futur**  
Des matériaux composites pour un pont à nacelle moderne.

**Le passé et futur du transbordeur moderne.**  
Au début, sur projet à mié quatrié... Mais les Transbordés ont osé le défi. Ils veulent sculpter à Nantes, un pont Jules Verne à transbordeur. Cette œuvre et ses études sur la faisabilité technique et financière.

**Pons transbordeurs Des Ligériens à la conquête du monde**  
Philippe Auclerc

Revue de presse complète

Sur le site internet

Rejoindre l'association :

[www.lestransbordés.org](http://www.lestransbordés.org)

# Association Les Transbordés

## Contact

Président de l'association :

Yves Lainé  
543, rue de la Renaudière  
44300 – NANTES

courriel : [contact@lestransbordés.org](mailto:contact@lestransbordés.org)



[www.lestransbordés.org](http://www.lestransbordés.org)

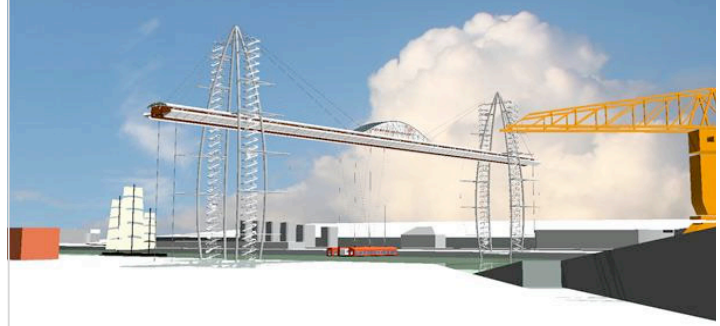
Siège social : Maison des Associations  
80, rue du Port Boyer 44300 Nantes



Les Transbordés sont aussi sur Facebook



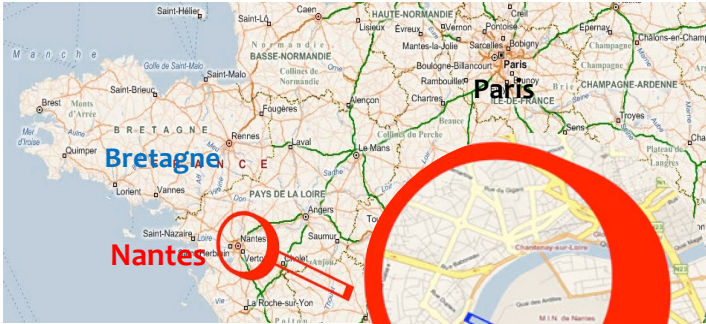
# Projet Jules Verne



## Le pont transbordeur

Un symbole fort, vecteur de l'espace source de Nantes, de sa renaissance nautique, maritime, industrielle.

# Nantes, ville et port...



La ville et le port de Nantes sont attestés depuis l'époque romaine.

Premier port commercial de France au 18<sup>e</sup> siècle, Nantes fit fortune avec les chantiers navals, les armateurs & négociants qui animaient le port. Une animation également entretenue par le ballet des roquios, ces vedettes qui transportaient les habitants d'une rive à l'autre.

Construit en 1903, le pont transbordeur était le symbole majeur de ces valeurs portuaires et maritimes. Ebranlé pendant la guerre, mal entretenu et victime du développement de l'automobile, il fut démonté en 1958, alors que les roquios perdaient également de leur nécessité.

Le déclin du port – dans la ville – était amorcé. La fermeture des chantiers Dubigeon en 1987 et le transfert des activités portuaires en aval sonneront le glas de cette partie du port.



Le port vu du transbordeur dans les années 30

# A l'exemple de Jules Verne relier passé et futur...



Hier



Aujourd'hui

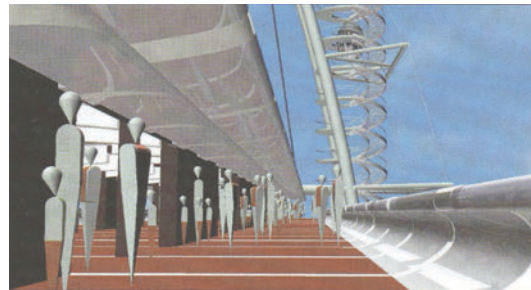


Demain

Après avoir longtemps tourné le dos à la Loire, les Nantais retrouvent aujourd'hui peu à peu cette identité maritime qui caractérise la ville depuis toujours.

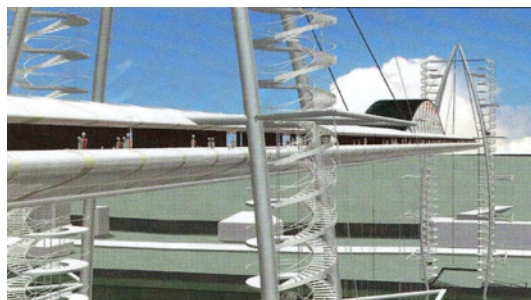
Les Navibus ont succédé aux roquios, les chantiers Dubigeon ont laissé place aux associations de construction navale, les escales de paquebots et les manifestations nautiques sont plus nombreuses, les quais ne demandent qu'à retrouver une seconde jeunesse... Bref, le port peut renaître, encore faut-il qu'il soit aussi porteur d'une vision d'avenir.

C'est pourquoi *Les Transbordés* ont imaginé un ensemble d'actions qui ont été soumises au Conseil de Développement de Nantes-Métropole : pont transbordeur nouvelle génération, assurant une mission de transport, mais aussi de tourisme, et délimitant un « espace source » historique, constitué de nombreux lieux culturels et conviviaux qui le rendront plus attractif.



## Caractéristiques

### du pont « Jules Verne »



- ✓ Une nacelle pouvant embarquer piétons, deux roues, busways et véhicules prioritaires, avec une fréquence de 2 à 4 minutes selon les versions..
- ✓ Des ascenseurs panoramiques.
- ✓ Une promenade grandiose de 260 mètres de long, à 60 mètres de hauteur !
- ✓ Un bar/restaurant central de 250 couverts et un espace d'exposition.
- ✓ Un équilibre financier, grâce à des recettes estimées à 7 M€ par an (transport – 23 %, tourisme – 33 %, restauration – 21 %, prod. dérivés – 23 %)
- ✓ Une allure affirmée, fluide et élancée rappelant l'appartenance de la ville au milieu maritime et sa volonté de rayonner à l'échelle internationale
- ✓ Une technologie de pointe alliant solidité, longévité, propreté et sécurité
- ✓ Une construction sur l'exemple du savoir-faire régional avec l'utilisation de matériaux issus de l'industrie aéronautique...
- ✓ Prévisions : 1,3 million de passages/ an sur la nacelle – trois fois plus dans l'hypothèse « busway » et 400 000 touristes, la plupart en journée..
- ✓ Un positionnement proche de la pointe de l'île du hangar à Bananes, des immeubles résidentiels et d'accès facile par la ligne 5.